

# Rapport annuel de la Commission Communale Pour l'Accessibilité

Ville de Rouen

Février 2025

## Table des matières :

<b>PREAMBULE .....</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>Données générales.....</b>	<b>3</b>
<b>Une politique handicap volontariste et concertée, la CCPA.....</b>	<b>3</b>
<b>VERS UNE VILLE ACCESSIBLE .....</b>	<b>6</b>
<b>Rendre accessibles les Etablissements Recevant du Public (ERP) de la Ville .....</b>	<b>6</b>
L'engagement de la Ville dans un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).....	6
Un référencement de l'accessibilité de nos bâtiments .....	8
<b>Accompagner les ERP engagés dans une démarche d'accessibilité.....</b>	<b>9</b>
Des gestionnaires d'ERP sensibilisés .....	9
La Commission Communale d'Accessibilité.....	9
Les chiens guides ou d'accompagnement .....	10
<b>Faciliter les cheminements dans l'espace public .....</b>	<b>12</b>
Le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE).....	12
Des travaux de requalification .....	13
<b>Des améliorations de la collecte des déchets (données Métropole) .....</b>	<b>14</b>
Les répétiteurs sonores aux feux de signalisation .....	15
L'espace public : la Ville accompagne et contrôle .....	15
<b>Profiter d'espaces verts accessibles .....</b>	<b>16</b>
Les aménagements .....	16
Des jeux inclusifs .....	17
<b>Permettre un stationnement adapté aux besoins .....</b>	<b>18</b>
Gratuité du stationnement sur l'espace public .....	18
S'enregistrer sur Easypark .....	18
<b>Des partenaires associés à l'accessibilité de la Ville .....</b>	<b>19</b>
Des transports en commun accessibles.....	19
<b>VERS UNE VILLE INCLUSIVE .....</b>	<b>23</b>
<b>Être citoyen dans la Ville .....</b>	<b>23</b>
Une information accessible par tous .....	23
Des sites numériques accessibles .....	23
Des agents formés à l'accueil des publics en situation de handicap .....	24
Faciliter l'accueil du public déficient auditif.....	24
Des marches exploratoires par les séniors .....	25
Une citoyenneté pleinement exercée .....	26
<b>Permettre l'accès à la culture, aux loisirs et aux manifestations publiques.....</b>	<b>27</b>
Au Conservatoire .....	27
Dans les bibliothèques .....	27

<b>Dans les sites patrimoniaux.....</b>	<b>30</b>
A l'Omnia .....	31
A l'Etincelle .....	31
Le Festival Curieux Printemps.....	31
Les manifestations publiques .....	31
L'Armada .....	33
La Manifestation Rouen Ville Inclusive.....	33
L'accompagnement des associations du champ du handicap.....	35
<b>Pratiquer un sport .....</b>	<b>37</b>
Des clubs labellisés .....	37
Former les associations sportives à l'inclusivité.....	38
Des piscines accessibles.....	38
Sensibiliser à l'handisport.....	39
<b>Accueillir tous les enfants .....</b>	<b>41</b>
La petite enfance .....	41
A l"école .....	41
Un accueil adapté en centre de loisirs : .....	44
Des partenariats .....	45
Le dispositif Rouen Loisirs Jeunes .....	46
<b>La Ville et ses agents .....</b>	<b>47</b>
Renouvellement de la convention avec le FIPHFP .....	47
Des actions en matière de maintien dans l'emploi .....	48
Des moyens humains pour l'accompagnement des BOE (bénéficiaires de l'obligation d'emploi) ..	48
La participation au « Duoday » .....	49
Un plan de communication .....	49
Des collaborations avec des Etablissements de Services d'Aide par le Travail (ESAT) et des Entreprises Adaptées (EA) .....	50
Une initiative du personnel en interne .....	50
<b>Une Ville engagée dans le réseau des Villes Inclusives .....</b>	<b>50</b>

## Préambule

Le rapport annuel est une obligation législative issue de l'article L.2143-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Afin de rendre ce document accessible au plus grand nombre, le choix a été fait de ne pas justifier le texte.

## Introduction

### Données générales

Situé dans une boucle de la Seine, sur un territoire de 21,38 km<sup>2</sup> dont 306 hectares d'espaces verts, Rouen possède un patrimoine historique très riche. Certains quartiers ont une topographie accidentée, rendant la mise en accessibilité plus complexe. Rouen compte 114 083 habitants dont plus de 30% de 15-29 ans et 19% de plus de 60 ans. Elle est Ville centre au sein d'une métropole de 497 225 habitants répartis sur 71 communes. (Données INSEE au 1/1/2021). La Ville a accueilli 4,4 millions de touristes en 2023.

### Une politique handicap volontariste et concertée, la CCPA

Quelques chiffres :

En France, on estime que 5,7 millions à 18,2 millions de personnes (selon la définition utilisée) sont en situation de handicap.

En Seine-Maritime, 117 908 habitants (soit 9,4 personnes sur 100) ont une reconnaissance administrative de leur handicap (année 2022).

45 % des enfants pour qui est versée l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) en Seine-Maritime habitent sur la Métropole Rouennaise

Potentiellement 100 % des personnes peuvent au cours de leur vie se retrouver en situation de handicap.

La Ville de Rouen a fait le choix de s'appuyer sur la Commission Communale Pour l'Accessibilité (CCPA) et ses membres pour mener à bien sa politique en matière de handicap.

Que dit la loi ?

C'est la Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées qui définit nos obligations en la matière.

---

La création d'une Commission Communale Pour l'Accessibilité a été rendue obligatoire par la Loi (art. L2143-3 du Code Général des Collectivités Territoriales) pour les communes ou intercommunalités de plus de 5000 habitants. A Rouen, elle a été mise en place dès 2007.

Ses missions :

- Dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports,
- Établir un rapport annuel présenté en Conseil Municipal,
- Émettre toutes les propositions utiles à l'amélioration de la mise en accessibilité de l'existant,
- Organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées,
- Dresser une liste publique par voie électronique, des établissements recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public, (IOP) accessibles ou en cours de mise en accessibilité, des secteurs publics et privés.

Qui sont les membres ?

Elle est présidée par l'Adjointe en charge de la lutte contre les discriminations et le Conseiller délégué aux personnes en situation de handicap.

Les associations représentées à cette commission en 2024 sont :

Association Française contre les Myopathies (AFM)  
Association pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJP 76)  
Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs de Haute-Normandie (APEDAHN)  
Association des Paralysés de France (APF)  
Association Spina-Bifida et Handicaps associés (ASBH)  
Association nationale des maîtres de chiens-guides d'aveugles (ANMCGA)  
Association Art et Handicap  
Ateliers Sainte-Claire  
Association des auxiliaires des aveugles  
Association Valentin Hauy (AVH)  
Association Handisport Grand-Rouen  
Centre Normandie Lorraine (CNL)  
Coordination Handicap Normandie (CHN)  
Association LuCiDe  
Association épilepsie France 76  
Association Héro family  
Ligue adapté normandie276  
Association Soigne en Signes  
Association GIHP Normandie  
Association Lespep76  
Association Les Papillons blancs  
Association Partage et vie  
Le Pré la bataille  
Association Unafam

---

Des agent.es de la Ville ou de la Métropole qualifiés sur les sujets traités participent à la CCPA.

La Ville de Rouen a choisi de faire de la CCPA un organe de concertation, qui :

- Représente la diversité des différentes formes de handicap et des usages en matière de mobilité réduite
- Est un espace de dialogue, de partage, d'échange, d'information et d'écoute sur les difficultés rencontrées par les usagers au quotidien
- Favorise l'apport d'expertise d'usage afin d'enrichir les projets

La CCPA se réunit une à deux fois par an en réunion plénière.

En 2024, la CCPA s'est réunie le 1er avril et le 14 juin.

Depuis 2022, le choix a été fait de décliner la CCPA en groupe de travail, les membres s'inscrivant dans les différents groupes selon leur choix.

Groupe 1 Faciliter le déplacement et l'accès à l'espace public : PAVE, cheminements, stationnement PMR, aires de jeux, ...

Groupe 2 Développer l'accès à la culture : bibliothèques, sites patrimoniaux, info/guide sur le site de la Ville...Renforcer l'accessibilité des commerces : visibilité, conseils ...

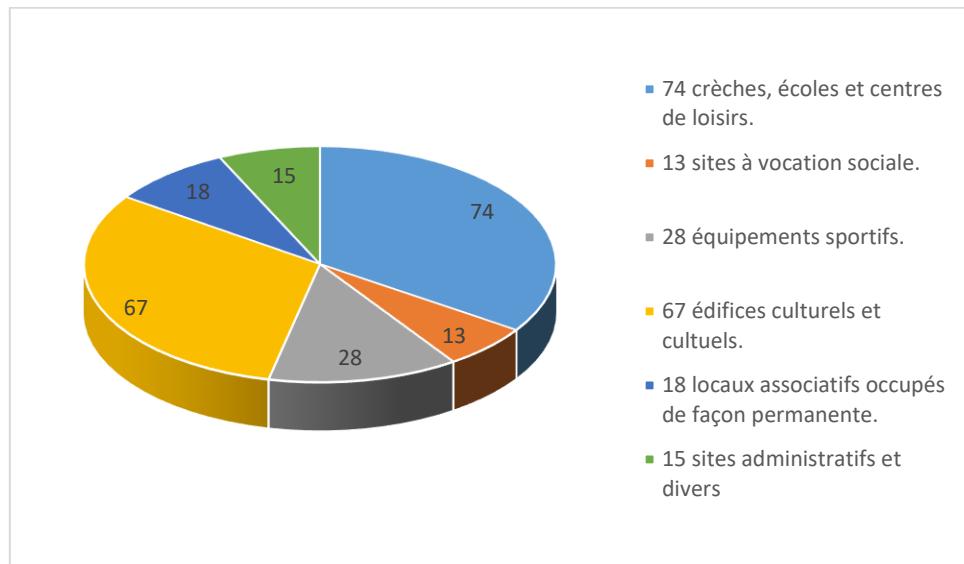
Groupe 3 Accompagner l'évènementiel du champ du handicap : projets associatifs, portage par la Ville de « Rouen Ville Inclusive », ...

## Vers une Ville accessible

### Rendre accessibles les Etablissements Recevant du Public (ERP) de la Ville

Chiffres clés :

226 sites dont 11 installations ouvertes au public (IOP)



21 Monuments Historiques classés ou inscrits à l'inventaire

Des bâtiments du XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècle

La plupart des écoles ont été construites entre 1932 et 1970

45 bâtiments ont été construits entre 1970 et 2000

→ 6 bâtiments accessibles en 2015

→ Fin 2024, plus de 42% des bâtiments rendus accessibles

### L'engagement de la Ville dans un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)

Qu'est-ce qu'un Agenda d'Accessibilité Programmée ?

C'est un outil de stratégie patrimoniale adossée à une programmation budgétaire sur 9 ans (3 X 3 ans).

La stratégie de l'Ad'AP de patrimoine a été élaborée en concertation avec la CCPA et les différentes Directions à la suite du diagnostic des bâtiments, réalisé en 2015.

L'Ad'AP de la Ville a été approuvé par le Conseil Municipal du 11 juillet 2016 et entériné par l'arrêté préfectoral en date du 29 septembre 2016.

Tous les types de handicap sont pris en compte dans cette mise en accessibilité.

Les travaux présentant le meilleur rapport accessibilité/confort d'usage/coût sont privilégiés.

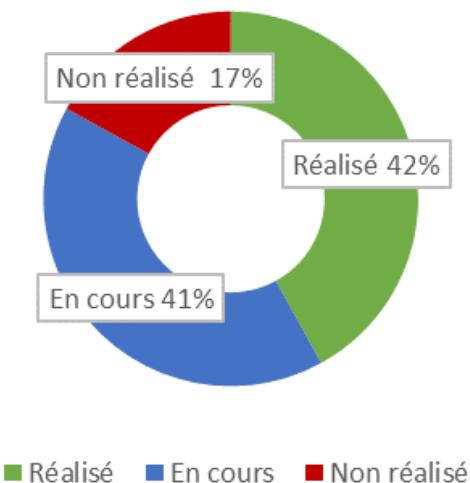
Un budget de 9 264 000 € sur 9 ans pour sa réalisation a été voté lors du Conseil approuvant l'AdAP. La période Covid sur 2020 et 2021 a retardé l'exécution de l'AdAP.

Les coûts des travaux de mise en accessibilité des ERP de la Ville ont été répartis comme suit à ce jour :

1 <sup>ère</sup> période 2016-2018	2 <sup>ème</sup> période 2019-2021	3 <sup>ème</sup> période 2022-2024
2 162 000 €	2 616 000 €	1 161 000 €

Les travaux vont continuer au-delà de 2024 afin de répondre aux engagements pris dans l'AdAP.

### Taux de réalisation au 31/12/2024



10% des 17% d'ERP municipaux non réalisés concernent des sites qui entrent dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) et ont vocation à être détruits. Les nouveaux bâtiments inscrits au NPNRU seront complètement accessibles.

L'objectif de la stratégie patrimoniale pour la 1<sup>ère</sup> période de l'Ad'AP a permis de rendre accessibles, par quartier :

- 
- Un groupe scolaire afin qu'un enfant en situation de handicap moteur puisse effectuer toute sa scolarité, de la maternelle au CM2, dans un même groupe scolaire
  - Un accueil petite enfance
  - Un gymnase
  - Une maison de quartier
  - Cinq bibliothèques sur sept entièrement accessibles
  - Des logements dans les Résidences pour Personnes Agées accessibles

Les travaux de renaturation des cours d'école permettent dans certains cas d'améliorer l'accès au bâti, par exemple sur l'école Rameau élémentaire ou Michelet. Lors de ces travaux, l'accessibilité est bien évidemment prise en compte.

Principaux bâtiments mis en conformité, à titre d'exemple :

**Les groupes scolaires et accueils de loisirs** : Balzac, Debussy, Legouy/Kergomard, Lion/Bimorel, Pépinières St Julien, Pouchet/Graindor, Rameau, Rosa Parks, ainsi que les écoles Claudel, Franklin, Hameau des brouettes, Lefort, Maupassant, Messier, Mulot, Sapins élémentaire et le Petit Prince

**Les crèches et halte-garderie** : Terre Adélie, Terre des Enfants, île aux trésors, Graine de vanille, les Cigognes, crèche étoile du sud et les explorateurs

**Les gymnases** : Dévé, Lenglen, Nelson Mandela, Saint Exupéry, stade Mermoz

**Les Maisons de quartier et salles** : Cavelier de la salle, île Lacroix, Poterat, rotonde, Gaonach, Saint Clément, Chartreuse de la Rose, salle Pasteur, Cloître des Pénitents, Maison St Sever

**Les bibliothèques** Simone de Beauvoir, Parment, Châtelet, Grand'mare, St Sever La mairie St Sever, le centre Municipal Charlotte Delbo et la police Municipale

Les salles Louis Jouvet et chapelle Saint Louis

**Les centres sociaux et divers** : Malraux et Texier, la Cyberbase, les serres du jardin des plantes et le cinéma Omnia

**Les églises** : Saint François d'Assises, Saint Ouen, Saint Vivien

Un travail en lien avec la Métropole pour une cohérence dans le cheminement :

Les espaces publics et les voiries sont gérées par la Métropole depuis janvier 2015. Pour assurer la cohérence du cheminement, les services de la Ville et de la Métropole travaillent ensemble afin que les abords des bâtiments rendus accessibles le soient également.

### Un référencement de l'accessibilité de nos bâtiments

Un travail est en cours pour référencer, sur la plateforme gouvernementale, « Accesslibre », tous les bâtiments de la Ville qui accueillent du public. Cette plateforme collaborative est gratuite. Elle a pour objectif de recenser l'accessibilité de tous les lieux recevant du public et de partager ces informations le plus largement possible.

---

# Accompagner les ERP engagés dans une démarche d'accessibilité

Chiffres clés :

Environ 5 000 ERP dont 3 866 locaux avec vitrine

190 000 m<sup>2</sup> de surface globale de vente

8<sup>ème</sup> pôle commercial français

845 000 personnes font leurs achats à Rouen

1<sup>ère</sup> ville gastronomique de France avec un restaurant pour 1047 habitants

Plus de 900 restaurants, bars, cafés et salons de thé (3<sup>ème</sup> place du classement national du nombre de bars par habitants)

## Des gestionnaires d'ERP sensibilisés

### **Une charte terrasse qui prend en compte l'accessibilité**

Le récent arrêté municipal sur la réglementation des terrasses et occupation du domaine public précise que toute demande d'exploitation de terrasse devra établir que le commerce est en règle en matière d'accessibilité. Les terrasses devront respecter un cheminement minimum de 1m 40 de large sur le trottoir. Les terrasses estivales sur les places de stationnement devront être accessibles pour une personne en fauteuil. Aucun élément au sol ne devra représenter un risque de chute pour une personne déficiente visuelle.

### **Une page sur le site internet rouen.fr pour informer :**

Une page explicative, mise à jour régulièrement, est en ligne sur le site de la Ville afin d'apporter aux commerçants et professions libérales, des informations sur l'accessibilité. Des liens permettent de télécharger les formulaires administratifs de demande et d'accéder à de la documentation afin de constituer un dossier en matière d'accessibilité.

## La Commission Communale d'Accessibilité

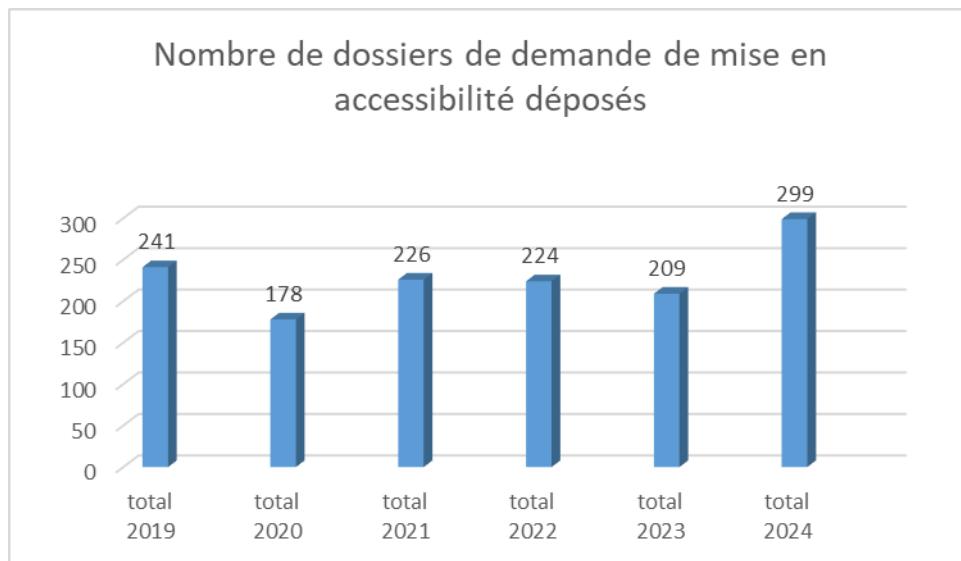
La Commission Communale d'Accessibilité est chargée de donner un avis sur les dossiers relevant de ses attributions par délégation de la Préfecture. Elle se réunit une fois par mois.

Elle vérifie la conformité en matière d'accessibilité lors de demande d'autorisation de travaux ou de dépôt de Permis de construire. En 2024, 299 dossiers ont été reçus et instruits.

187 dossiers ont été présentés à la Commission Communale d'Accessibilité. 16 ont reçu un avis défavorable).

108 dossiers ont été présenté en Sous-Commission Départementale d'Accessibilité car accompagnés d'une demande de dérogation pour impossibilité technique. 14 ont reçu un avis défavorable).

Evolution par année du nombre de dossiers déposés pour instruction en matière d'accessibilité :



Quelques chiffres :

Plus de 3 000 dossiers déposés depuis 2015

Plus de 600 déclarations sur l'honneur d'être en accessibilité

Plus de 60 Adap de patrimoines déposés (comportant plusieurs ERP)

Soit plus de 3 700 ERP entrés dans le dispositif depuis 2015

Une centaine d'échange par mail par mois avec les pétitionnaires

Entre 30 et 50 appels téléphoniques reçus et donnés par mois

En 2024, 209 commerces rouennais ont reçu la visite des ambassadeurs de l'accessibilité, dispositif mis en place par la Préfecture, qui a permis de rappeler aux commerçants leurs obligations en matière d'accessibilité, de leur présenter les aides possibles de l'Etat et de leur apporter quelques conseils si besoin.

La liste des ERP déclarés accessibles ou ayant déposés un Ad'AP, établie par la Préfecture est en ligne via le site de Rouen à la page « accessibilité des établissements recevant du public » : <https://rouen.fr/accessibilite-erp>

### Les chiens guides ou d'accompagnement

L'accès aux ERP :



---

Lorsqu'un refus d'accueil d'un chien guide ou d'accompagnement dans un ERP nous est signalé, la Police Municipale effectue auprès du commerçant un rappel pédagogique à la Loi du 11 février 2005.

Pour rappel, tout refus d'accès à un lieu public (y compris commerce de bouche), d'une personne accompagnée d'un chien guide ou d'accompagnement constitue un délit sanctionnable de 150 à 450 €.

Les parcs canins dits « caniparcs »

Ces espaces dédiés aux chiens non tenus en laisse dont l'accès est libre et gratuit leur permet d'évoluer et de se dépenser, en toute sécurité. Les chiens guides ou d'accompagnement peuvent ainsi se détendre après leur travail.

En 2024, deux caniparcs ont été ainsi réalisés, l'un sur l'Île Lacroix et l'autre au jardin de Verrazane situé entre l'avenue Pasteur et les quais.

## Faciliter les cheminements dans l'espace public

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 la gestion de l'espace public a été transférée à la Métropole Rouen Normandie. L'avis de la Ville est pris en compte lors de la réalisation des opérations d'aménagement.

Chiffres clés :

210 km de voies de circulation

Environ 400 km de trottoirs

10 km de voies piétonnes

Les obligations en matière d'accessibilité sont bien évidemment intégrées au projet lors des opérations de création ou de rénovations des voiries et de l'espace public.

### Le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE)

Elaboré par la Ville, il a été approuvé lors du Conseil Municipal du 22 février 2016. La Métropole Rouen Normandie a la charge de mettre en œuvre ce PAVE. Le budget dédié est inscrit à son Plan Pluriannuel d'Investissement. La CCPA reste associée dans le cadre du comité de pilotage. Le PAVE définit des axes prioritaires et secondaires.

Des visites de terrain se poursuivent pour permettre aux associations d'exposer leurs difficultés et aux agents métropolitains d'expliquer les contraintes techniques rencontrées afin de trouver des solutions pertinentes, comme ce fut le cas, par exemple, rue des Boucheries saint Ouen, rue d'Amiens ou dans le quartier ouest.

Opérations principales réalisées dans le cadre du PAVE ces quatre dernières années : (données Métropole)

En 2021 :

Mise en accessibilité des cheminements et traversées piétonnes : rue Chasselièvre (entre la rue Auguste Ridel et la Richard Lenoir) ;

En 2022 :

Mise en accessibilités des traversées et des cheminements : rue des Boucheries st Ouen, avenue de la Porte des Champs

En 2023 :

Mise en accessibilité des quatre traversées : rue d'Elbeuf, rue du nord, rampe Beauvoisine, rue Brisout de Barneville

Budget annuel à hauteur de 150 000 €

En 2024 :

Des aménagements spécifiques ont été réalisés :

- 242 passages piétons dotés de balises sonores

- 28 places de stationnement PMR créées
- 17 traversées rendues accessibles avec abaissement du trottoir et installation de bandes podotactiles



### Des travaux de requalification (données Métropole)

#### **Des zones de rencontre pour améliorer l'accessibilité des cheminements**

Dans des secteurs où l'étroitesse des voies ne permet pas d'aménager des trottoirs accessibles, une zone de rencontre permet à chacun de se déplacer librement, la vitesse des voitures étant alors réduite à 20 km/h,

- Rue de la Seille et rue du Petit Porche, entre la rue Beauvoisine, la pl du Général de Gaulle et la place de la Rougemare
- Rue Alexandra David Néel

#### **Réaménagement de la place Gadeau de Kerville**

Cette place située à côté du centre commercial Saint-Sever, a été réaménagée en concertation avec les membres de la CCPA et les associations du champ du handicap dont les locaux sont proches de cet espace.

Les travaux de nivellement pour supprimer les emmarchements, la création d'une rampe accessible au niveau de l'escalier reliant la place à la rue Henri Gadeau de Kerville, l'implantation d'une bande de guidage, l'installation de nouvelles assises et la plantation d'arbres ombrageux ont permis de rendre cette place plus accessible et plus attrayante pour tous.



(Photo Métropole)

## Faciliter la traversée du Campus Santé

Un cheminement piéton a été réalisé à travers le parking du CHU (secteur boulevard Gambette, rue Marie Curie, route de Lyons et voie SNCF) afin d'éviter un long détour pour les piétons, avec création d'une rampe afin de faciliter l'accès aux usagers à mobilité réduite.



(Photo Métropole)

## Améliorer les traversées du carrefour Joffre-Mutualité

Ce carrefour a fait l'objet d'importants travaux avec l'orthogonalisation des passages piétons et le raccourcissement des traversées.

### Cœur de Métropole

Trois quartiers historiques et touristiques (Musées, Seine-Cathédrale, Vieux Marché) ont été rendus totalement accessibles dans le cadre du projet « Cœur de métropole ».

Un « cœur de Métropole 2 » va poursuivre la mise en accessibilité du cœur de ville.

Ces travaux sont présentés en amont à la CCPA par les porteurs de projets. C'est l'occasion pour les membres de la commission de faire remonter leurs remarques, proposer des améliorations ou des points de vigilances. Les maitres d'œuvres et d'ouvrages apprécient ce temps d'échange toujours très constructif.

Les travaux pour le T5 sont également l'occasion de gagner en accessibilité.

## Des améliorations de la collecte des déchets (données Métropole)

### Des colonnes d'apport volontaire plus accessibles

La Coordination Handicap Normandie a été associée en 2021 et 2022 à l'élaboration du cahier des charges concernant les nouvelles colonnes d'apport volontaire de

déchets. Les réflexions communes ont ainsi pu amener à des tests de prototypes de colonnes enterrées avec un système d'ouverture par pédale associé à une ouverture classique.



(photo Métropole)

Hormis l'amélioration de l'hygiène que peut apporter la pédale d'ouverture, il s'agit également d'une amélioration de l'accessibilité, ce mécanisme facilitant l'accès des personnes en perte de motricité des membres supérieurs. La pédale est dimensionnée de sorte qu'un fauteuil roulant puisse s'approcher au plus près de la borne et utiliser l'ouverture classique.

### Réduction de l'encombrement des trottoirs

L'extension de l'apport volontaire et la politique de retrait des bacs à demeure a pour corollaire de libérer les trottoirs. En particulier dans les centres-villes, où les trottoirs sont souvent étroits, la présence d'un bac de collecte sur un trottoir peut empêcher le passage d'une personne en fauteuil roulant et constitue un obstacle dans la chaîne de déplacement en particulier des personnes déficientes visuelles.

### Les répétiteurs sonores aux feux de signalisation

A chaque reprise d'aménagement de carrefour équipé de feux, la Métropole, installe des dispositifs sonores au niveau des traversées piétonnes. Les dispositifs sont bi-bandes, c'est-à-dire qu'ils répondent à la fréquence de la nouvelle norme NF S 32002 (868,3 mhz) et de l'ancienne (224 mhz). La futur ligne T5 sera équipée de ces dispositifs sonores comme les autres lignes T.

### L'espace public : la Ville accompagne et contrôle

Afin de favoriser le déplacement de tous, des moyens ont été mis en place :

- Des zones identifiées comme sensibles pour la circulation des personnes à mobilité réduite surveillées par la brigade du centre-ville de la Police Municipale

- 
- Des points hebdomadaires avec la Cellule occupations commerciales pour suivre ces dossiers (conformité, verbalisations, retraits d'autorisations...)
  - Des rappels à l'ordre pour dépassement de périmètre de terrasse ou de chevalet dangereusement positionné

A savoir : en cas de problème, la police municipale est joignable au 02 35 07 94 80 du lundi au samedi de 7h à 22h.

## Profiter d'espaces verts accessibles

### Les aménagements

Lors des créations ou réaménagement d'espaces verts, l'accessibilité est prise en compte :

Ainsi, dans le square Jules Ferry, un cheminement accessible a été créé afin d'accéder à la salle polyvalente du mont Gargan. Une rampe permettant d'accéder au local complète ces travaux. Rive gauche, l'accessibilité des berges se poursuit avec l'aménagement de la partie Bassin aux Bois.

D'autres travaux sont prévus prochainement comme le futur espace vert place de la Haute vieille tour et la requalification pour apaisement de la rue Saint Sever. Les futurs aménagements ont été présenté à la CCPA qui a pu échanger avec les porteurs du projet et ainsi faire remonter des remarques, alerter sur des points de vigilances

### **Le jardin Jeanne Barret sur l'île Lacroix**

Ce jardin de 3 128 m<sup>2</sup> a été créé dans le cadre du plan de renaturation de la Ville. Il est ouvert au public depuis décembre 2023 et a été inauguré le 6 septembre 2024. Sa réalisation est issue d'un processus de concertation avec les habitants mais également avec la CCPA.

Une aire de jeux inclusive de 400 m<sup>2</sup> est venue compléter le lieu. Le coût est de 304 800 € pour l'aménagement paysager et de 145 500 € pour l'aire de jeux.

Les travaux vont se poursuivre par la requalification des berges afin de permettre un tour complet de l'île sur 3 km de promenade accessible.

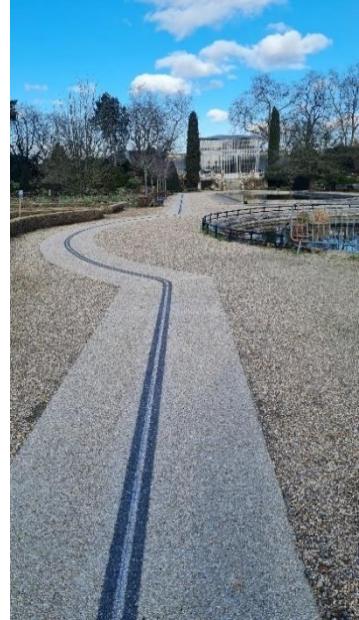
### **Le jardin des plantes**

Depuis le printemps 2019, les serres du Jardin des Plantes sont entièrement accessibles. Les remarques émises en amont par les associations en matière d'accessibilité ont été prises en compte dans le projet.

Un chemin 100% accessible, inauguré le 29 mars 2024 permet désormais d'y accéder. Ce « cheminement pour tous » a été réalisé grâce au budget participatif citoyen. Long de 450 mètres, il permet aux personnes à mobilité réduite, aux déficients visuels, mais aussi aux familles avec des poussinettes, de profiter d'une promenade facilitée, de l'entrée du Jardin des plantes située rue Dufay jusqu'aux serres en passant par l'Orangerie, la serre à l'Horloge, l'allée centrale et au printemps 2025, l'aire de jeux inclusive.

L'allée comprend en son centre une bande de guidage en continu pour les usagers munis d'une canne et offre un revêtement en béton désactivé, tout en répondant aux normes environnementales.

Le budget total de cette réalisation s'élève à 215 000 €.



## Des jeux inclusifs

### **La cabane au jardin Saint Sever**

Au jardin Saint Sever, une cabane a été installée sur l'aire de jeux pour enfants. Une concertation avec le groupe de travail de la CCPA a permis de la rendre inclusive. Le projet initial proposé par le fournisseur ne permettait pas à un enfant en fauteuil de faire une giration à l'intérieur. Le jeu est posé sur un sol carrossable en béton désactivé. Des alphabets en braille et en LSF sont venus compléter cette cabane.



## Permettre un stationnement adapté aux besoins

Au 1er janvier 2018, la Loi sur la dépénalisation du stationnement payant est entrée en vigueur. La CCPA a été associée aux réflexions sur la thématique du stationnement sur le territoire de la Ville.

A noter :

965 places de stationnement PMR sur 15 000 places matérialisées (données Métropole)

Gratuité de 12h sur toutes les places payantes

Gratuité de 48h sur toutes les places PMR

28 places PMR créées sur 2022/2023

Chaque demande de création de places PMR fait l'objet d'une étude

### Gratuité du stationnement sur l'espace public

En application de la Loi n°2015-300 du 18 mars 2015 visant à faciliter le stationnement des personnes en situation de handicap et par l'Arrêté Municipal du 23 décembre 2023, le stationnement sur l'ensemble des places payantes est gratuit pour toute personne titulaire de la carte mobilité inclusion mention « stationnement » ou de la carte européenne de stationnement. Cette disposition s'applique aussi à la tierce personne accompagnant le titulaire. Cette possibilité est néanmoins limitée à une durée maximale de 12 heures. La carte de stationnement pour personne handicapée devra être apposée sous le pare-brise du véhicule concerné, d'une manière à être facilement contrôlable.

### S'enregistrer sur Easypark

Afin de faciliter leur stationnement, les titulaires d'une des deux cartes mentionnées ci-dessus sont vivement encouragés à enregistrer de manière permanente l'immatriculation de leur véhicule sur Easypark. Cette immatriculation sera ainsi reconnue par le système de contrôle de manière automatique.

Afin de bénéficier de cette application, l'usager devra fournir les justificatifs suivants :

- Une pièce d'identité
- La carte européenne ou carte mobilité inclusion en cours de validité
- L'attestation MDPH
- Un numéro de téléphone
- Le numéro d'immatriculation du véhicule

Il est possible d'enregistrer d'autres véhicules, notamment ceux des accompagnants des personnes en situation de handicap.

Plus de précisions sur le site de la Ville : <https://rouen.fr/stationnement-pmr>

## Des partenaires associés à l'accessibilité de la Ville

(Extrait du rapport d'activité de la Commission Intercommunale Pour l'Accessibilité, photos Métropole)

La CCPA travaille avec la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées (CIAPH) de la Métropole afin d'améliorer la cohérence des projets portés.

### Des transports en commun accessibles

La compétence transport relève de la Métropole Rouen Normandie. Celle-ci a déposé, au premier semestre 2016, un Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda d'Accessibilité Programmée (SDA-Ad'AP).

### **Des stations accessibles**

À Rouen, 247 arrêts ont été définis comme prioritaires. Ils ont fait l'objet de mise en accessibilité : largeur des quais, bandes podotactiles, rehaussement des plates-formes, rampes d'accès, pictogrammes au sol, afficheurs lumineux, informations sonores à l'aide d'une télécommande...

A titre d'exemple, les arrêts Boulingrin ont fait l'objet de travaux en 2023. L'objectif du schéma directeur est que tous les arrêts prioritaires soient mis en accessibilité d'ici la fin 2024, comme les quais d'arrêts de l'île Lacroix sur le pont Corneille.

Toutefois, certains arrêts ne pourront être mis en accessibilité à cause d'une Impossibilité Technique Avérée (ITA). Ils présentent soit une pente et/ou une largeur insuffisante et/ou un devers dans une des deux directions.

### **La disponibilité des ascenseurs reste élevée et stable**

Taux de disponibilité des ascenseurs :

96,5 % en 2022

96 % en 2023

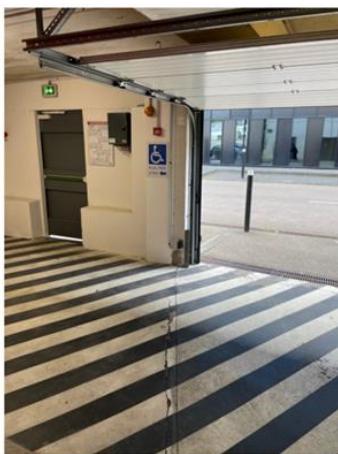
Un programme de remplacement des ascenseurs de l'ensemble du réseau de transports est prévu à partir de 2025.

### **Des bâtiments d'accueil transports et pôles d'échange plus accessibles**

Guidage dans le Pôle d'échanges du Mont Riboudet :

En 2023, le guidage des usagers en situation de handicap moteur a été amélioré et étendu entre le Parking du Mont Riboudet, le Pôle d'échanges bus, le Palais des Sports et le centre commercial Docks 76.

## ✓ Cheminement sous-sol



## ✓ Cheminement extérieur du parvis du Palais des Sports



## ✓ Cheminement totem du parvis du Palais des Sports



## Réaménagement de l'agence Astuce du Théâtre des Arts :

Des travaux d'aménagement ont été réalisés à l'intérieur de l'agence des mobilités de la rue Jeanne d'Arc pour pouvoir accueillir au mieux les usagers. L'organisation suivante a été mise en place :

- Entrée des usagers par la porte située au 9 rue Jeanne d'Arc,
- Accueil des usagers par un agent après le sas d'entrée,
- Selon le besoin, les usagers sont dirigés vers un guichet ou sont renseignés dès l'accueil,
- Prise d'un ticket par les usagers pour ceux ayant besoin de se rendre à un guichet,
- Pour les personnes à mobilité réduite, l'agent d'accueil accompagne l'usager au premier guichet libre,
- Sortie des usagers par la porte située rue des charrettes.

Une réflexion est en cours pour modifier les conditions d'accès des personnes à mobilité réduite avec pour objectifs d'améliorer le guidage et de faciliter le passage à l'intérieur de l'agence.



## Des véhicules accessibles

Le parc roulant du réseau est composé de 77 TEOR et 27 rames de tramway accessibles de plain-pied. La quasi-totalité du parc de 365 véhicules bus est accessible. Tous les nouveaux bus sont accessibles.

Taux d'accessibilité :

Accès au véhicule	Taux d'accessibilité
Plancher bas	99,7%
Palette	99,7%
Agenouillement du véhicule	100,0%
Main courante	100,0%
Bouton d'appel extérieur UFR (sur porte 2)	100,0%
Contraste quai/accès portes du véhicules	100,0%
Annonce sonore	72,1%
Annonce sonore fermeture des portes	93,4%

Intérieur du véhicule	Taux d'accessibilité
Au moins un emplacement UFR	100,0%
Sièges prioritaires	99,5%
Barre de maintien	100,0%
Valideurs bien positionnés	100,0%
Bouton d'appel UFR	100,0%
Annonce visuelle	83,3%
Annonce sonore	95,3%

## Le service Handistuce

Ce service a été mis en place pour les personnes en situation de handicap ne pouvant pas emprunter le réseau ASTUCE. Le transport s'effectue de trottoir à trottoir et à la demande.

Deux types de véhicules sont mis à disposition :

- Le minibus : réservé aux personnes en fauteuil roulant
- Le taxi : pour toutes les personnes en situation de handicap

L'accès au service se fait par demande sur dossier, instruit par un groupe de travail de la Métropole. Depuis novembre 2023, les usagers n'ont plus besoin de présenter de dossier de renouvellement.

En 2023, 1130 usagers en situation de handicap sont inscrits à ce service, avec une augmentation de 4,7% de voyages depuis 2019.

Le coût annuel du service est de 1,6 millions €

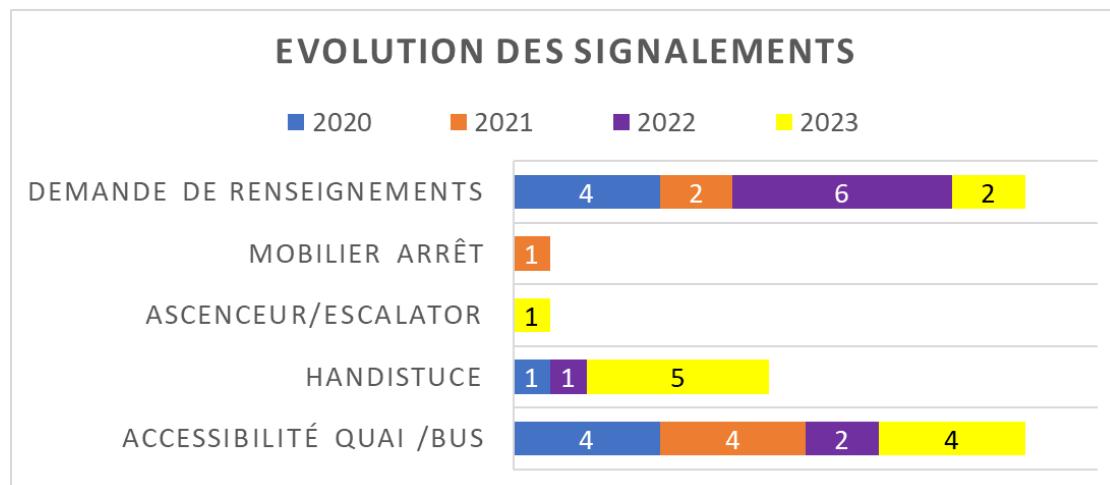
Afin de rendre le service plus accessible à tous, un changement de tarification a été opéré en septembre 2023. La tarification horokilométrique a été remplacée par la tarification du réseau ordinaire, soit un titre voyage ou l'utilisation d'un abonnement

annuel. Le coût du trajet passe donc d'une moyenne de 3,70€ à 1,80€ ou moins en cas d'abonnement.

### Le signalement des difficultés

Il est possible de recevoir un message d'alerte par SMS ou courriel en cas d'indisponibilité d'un ascenseur ou d'un escalator.

Une fiche de signalement pour les problèmes d'accessibilité est disponible via le lien <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/fiche-signalement-accessibilite-transports-commun>



### Des conducteur.trices, agent.es d'accueil formés

76% des professionnels du réseau Astuce, en contact avec le public, sont formés à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Le plan de formation a permis à ce jour de former les conducteur-trices,

960 sont formés au handicap moteur et 788 sont formés au handicap visuel.

Lors des formations, ils sont invités à des mises en situation, par exemple, par l'utilisation d'un fauteuil.

## Vers une Ville inclusive

La Ville veille à inclure dans l'ensemble de ses politiques et services publics les besoins de tous ses citoyens et citoyennes en situation de handicap.

## Être citoyen dans la Ville

### Une information accessible par tous

Le magazine support de communication, Rouen Mag, est transcrit en braille. A chaque numéro et dès la semaine de parution, une cinquantaine de magazines, traduits en braille, sont livrés gratuitement à des usagers déficients visuels. Cette version est également disponible à la bibliothèque Saint Sever.

L'application pour smartphones de la Ville de Rouen est accessible à tous y compris aux personnes déficientes visuelles.

Un plan, relatif à l'accessibilité des toilettes publiques est également en ligne.

### Des sites numériques accessibles

La Ville s'est engagée à rendre ses sites numériques accessibles en application de la loi du 11 février 2005 (art.47) et du décret du 24 juillet 2019. Cette démarche permettra à tous de naviguer, d'interagir et de contribuer sur le Web en toute autonomie.

Un guide édité par la Direction Interministérielle du Numérique (DINUM) - Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité dans sa quatrième version (RGAA 4) - définit les règles de mise en œuvre et une méthode de vérification pour rendre les sites accessibles : 106 critères sont ainsi à respecter.

Le processus de mise en accessibilité des sites nécessite de former les agents municipaux. Douze agents ont ainsi été formés depuis 2021.

- Les acheteurs : afin qu'ils maîtrisent le sujet de l'accessibilité numérique pour que figure clairement l'objectif de conformité au RGAA 4 dans les cahiers des charges, lors d'achats d'application et de site. Ils seront à même de vérifier l'accessibilité lors de la livraison.
- Les contributeurs de contenus web : afin qu'ils élaborent des contenus éditoriaux accessibles

A ce jour, le site internet de la Ville Rouen.fr répond aux recommandations du RGAA 4. Il a fait l'objet d'un premier diagnostic et des corrections ont été apportées. La démarche est également lancée pour le site des bibliothèques et du Conservatoire.

A terme, ce sont les portails de démarches en ligne : relation citoyenne (GRC), archives (avenio web), petite enfance (concerto), inscription Conservatoire (rhapsodie), piscines (horanet), prêts d'ouvrage des bibliothèques (horizon) et les quatre sites web (la Ville de Rouen, les bibliothèques, le Conservatoire, l'Etincelle) qui seront rendus accessibles.

La déclaration d'accessibilité et le schéma pluriannuel de mise en accessibilité numérique seront prochainement mis en ligne.

#### **Des agents formés à l'accueil des publics en situation de handicap**

Les agent.es de la Ville bénéficient régulièrement de formations et de temps de sensibilisation sur l'accueil des personnes en situation de handicap.

En 2022, 13 agents ont été formés au FALC (Facile A Lire et à Comprendre)

Objet de la formation	2023	2024
L'accessibilité des bâtiments	1	2
Formation à la méthode Snoezelen	8	1
Accueil des publics en situation de handicap	2	13
Initiation à la LSF	58	49
Initiation à la LSF pour accueillir les usagers en bibliothèque		9
Formation à la LSF	1	1
Accueil des publics présentant des troubles du spectre autistique en bibliothèque		3
Accueil de l'enfant en situation de handicap	15	3
Accessibilité numérique		12

Dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), un temps de sensibilisation est proposé au personnel.

En 2024, les agents ont pu bénéficier de deux journées de sensibilisation animée par l'association ADAPT, d'un quizz en ligne pour s'informer et d'une représentation théâtrale avec l'IVT (International Visual Théâtre) pour l'accueil de collègues en situation de handicap auditif.

#### **Faciliter l'accueil du public déficient auditif**

##### **Des boucles à induction magnétique, pour faciliter la communication**

Les guichets d'accueil de la Ville sont équipés de boucles à inductions magnétiques (BIM) : mairies centrale et annexes, CCAS, Maison des Aînés, Police Municipale, bibliothèques et sites patrimoniaux. Ce dispositif, très simple d'utilisation, permet aux personnes appareillées ou en hypoacusie d'entendre leur interlocuteur, sans bruit parasite extérieur, directement dans leur appareil ou via le combiné.

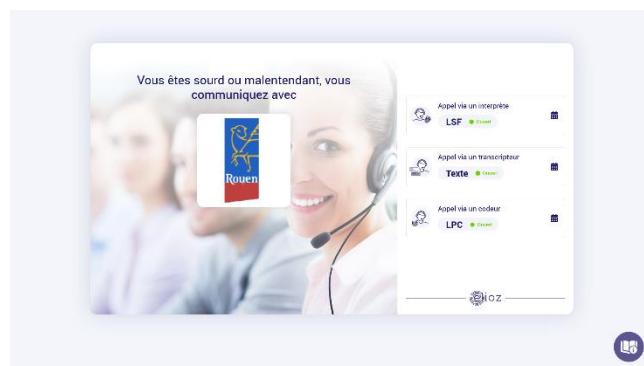


### **De l'interprétariat en Langue des Signes Française (LSF) en cas de besoin**

Lors d'un rendez-vous « en présentiel » entre un-e élu-e ou un-e agent-e et une personne sourde, la Ville finance à la demande la présence d'un interprète en LSF. Par ailleurs les vœux du Maire sont traduits, ainsi que chaque Conseil Municipal.

### **L'accès à une plateforme d'interprétariat en visio en LSF, LPC ou TTRP**

Il est maintenant possible de faire appel à la plateforme Eliozi lorsqu'un usager utilisant la Langue des Signes Française (LSF) ou la langue française parlée complétée (LPC) ou la transcription en temps réel de la parole (TTRP) (sous titrage de la conversation pour l'appelant) se présente à un accueil de la Ville. Si l'échange le nécessite, l'agent fait appel à la plateforme pour de l'interprétariat en direct en visio. Ce dispositif est en cours de déploiement dans les différents accueils de la Ville (mairies, Police Municipale, CCAS, bibliothèques, Maison des ainés ...) Cette plateforme permet également, pour les personnes utilisant la LSF, la LPC ou la TTRP, de contacter la Ville par téléphone via un lien sur le site de la Ville et l'annuaire Eliozi. La traduction est assurée en toute confidentialité.



### **Un fauteuil à disposition à l'Hôtel de Ville**

En cas de besoin lors de leur visite, un fauteuil de transport est à disposition des usagers, à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

### **Des marches exploratoires par les séniors**

À la suite du constat, faits par les agents, des difficultés rencontrées par les séniors pour se rendre à la Maison des Ainés, une proposition de marches exploratoires a vu le jour.

Ce projet a été porté par le service des Ainés de la Ville de Rouen. Il a permis de mettre en œuvre une démarche participative permettant de recueillir l'expertise des séniors sur les sujets de mobilité, d'accessibilité, de sécurité dans leurs déplacements autour de la Maison des Ainés.

Accompagnés par Dominique Poggi, sociologue experte de la démarche, les séniors participants ont pu présenter leurs observations et leurs propositions.

### **Une citoyenneté pleinement exercée**

#### **Des bureaux de vote 100% accessibles**

Tous les bureaux de vote sont 100% accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite. Des tables à hauteur réglable ont été acquises. Les fentes des urnes sont positionnées à 0,80 cm de hauteur. Depuis les élections d'avril 2017, la signalétique est réalisée en Facile à Lire et à Comprendre (FALC). Les Président.es et le personnel communal sont sensibilisés, au préalable, à l'accueil d'électeurs et électrices en situation de handicap.

#### **Un engagement dans la réalisation de documents en Français Facile**

Le Français facile est basé sur quelques principes visant à simplifier le vocabulaire utilisé, et à l'illustrer si besoin par des images ou des pictogrammes.

La Ville émet des documents (affichage des bureaux de vote, formulaire d'inscription à la bibliothèque) en Français Facile.

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) possède une version en Français Facile à Lire et à Comprendre (FALC) : il est consultable et téléchargeable sur le site de la Ville ainsi que le guide d'urgence sociale.

#### **Une permanence d'écrivain public**

Des écrivain.es publics bénévoles de l'association AGIRabcd réalisent des permanences hebdomadaires afin d'aider les personnes empêchées à lire une lettre, à comprendre un document ou à rédiger un courrier, dans les lieux suivants :

- Centre social Diana Armengol-Markarian, Place Alfred de Musset
- Centre Communal d'Action Sociale, rue de Germont
- Unité de travail social de st Sever, avenue de Bretagne

## Permettre l'accès à la culture, aux loisirs et aux manifestations publiques

La volonté de la Ville est de permettre à tous les citoyen.nes l'accès aux différentes manifestations, aux loisirs et à la culture. Un groupe de travail au sein de la CCPA a été mis en place avec les services de la Ville pour réaliser l'accès le plus inclusif possible aux loisirs et à la culture.

### Au Conservatoire

L'accès aux pratiques artistiques pour les publics dits « empêchés » est un des objectifs du Conservatoire.

#### **Accès à la formation pour tous**

Des personnes en situation de handicap (handicap moteur, trisomie, troubles autistiques, déficience visuelle...) sont accueillies au sein des classes du Conservatoire.

Une vingtaine de jeunes de l'Association TEAM (Technique Educative, Accompagnement et Médiation), association pour l'insertion sociale et professionnelle en milieu ordinaire des personnes en situation de handicap, sont accueillis, régulièrement, dans les studios de répétition.

Un élévateur est en cours d'installation afin de faciliter les déplacements au sein du bâtiment.

#### **Des propositions culturelles inclusives**

En novembre, la lecture « Conversation avec Jean-Sébastien Bach » s'est déroulée dans le noir. En étant guidé par la voix du conteur, les spectateurs ont été amenés à dévoiler leurs émotions et leurs ressentis dans cette conversation avec le compositeur de l'époque baroque. Le spectacle était accompagné par les classes de trompettes et de théâtre.

### Dans les bibliothèques

Le rôle des bibliothèques dans l'accessibilité est un axe phare du Contrat Territoire Lecture. Il se traduit par l'achat de livres Facile à lire, de jeux de société permettant de développer le langage et de livres adaptés aux publics en situation de handicap.

#### **Accueillir tous les publics**

Des agents ont été formés au Facile à lire et à comprendre (FALC). Le FALC permet de rendre l'information plus simple et plus claire et est ainsi utile à tous les usagers, notamment aux personnes en situation de handicap, dyslexiques ou encore maîtrisant mal la langue française.

Les fiches d'inscriptions et d'attestations sur l'honneur sont en FALC pour permettre une compréhension par tous.

Les banques d'accueil disposent également de grilles de communication établies en CAA (Communication Alternative et Augmentée). Ces outils, à destination des personnes ayant une maîtrise difficile de la parole, permettent de compléter ou de se substituer au langage oral selon les besoins.

Les bibliothèques de Rouen sont agréées par le Ministère de la Culture pour diffuser les documents adaptés dans le cadre de l'exception au droit d'auteur en raison du handicap. Cela permet aux usagers bénéficiaires d'accéder aux catalogues (Platon et Éole) spécialisés en livres audio.

Le personnel accompagne les usagers pour télécharger des documents audios, pour se familiariser avec l'utilisation des liseuses ou des lecteurs Victor Stratus ou aider au choix d'un ouvrage en braille...

La bibliothèque du Châtelet est équipée d'une borne de prêt modulable en fonction de l'usager (hauteur réglable, pictogrammes ...) afin de faciliter l'accès. L'objectif est qu'à terme toutes les bibliothèques soient équipées.



En 2022, les bibliothèques ont agrandi leur offre de lectures pour s'adapter à plus de public en développant, pour les adultes, un fond en facile à lire (FAL), et un en livres adaptés aux personnes dyslexiques avec une police de caractère adapté.



---

En 2023, la bibliothèque Saint-Sever a développé un espace dédié à l'Édition Jeunesse Accessible qui met en valeur, de façon non stigmatisante, différentes formes de livres adaptés pour des enfants de 3 à 12 ans, en difficulté avec la lecture pour diverses raisons. Les différents types d'adaptation sont la présence de pictogramme, l'écriture en Falc, avec du makaton, des albums sans texte, en LSF, en LPC, avec une police plus accessible pour les enfants dyslexiques, des livres à toucher, en braille, en gros caractères, des histoires à écouter etc.

## **Les prêts**

Quelques chiffres :

1761 livres audio en bibliothèque et accès à 20 000 livres audio numériques par téléchargement

4 000 documents en braille

5 lecteurs Victor Stratus

3016 documents en grands caractères

2 vidéos agrandisseurs dans les bibliothèques Saint-Sever et Grand'Mare

93 liseuses en prêt

Tous les accueils sont équipés de BIM

Les ouvrages peuvent être empruntés sur réservation et restitués dans n'importe quelle bibliothèque.

## **La programmation culturelle**

Dans les bibliothèques, avec l'offre d'animation « A petits petons vers les histoires » des comptines sont régulièrement racontées en Langue des Signes Françaises.

Dans le cadre de Rouen Ville Inclusive, des évènements sont proposés chaque année au sein des bibliothèques pour sensibiliser au handicap :

- Des ateliers de découverte du braille ou d'initiation à la LSF
- Des contes odorants ou dans l'obscurité pour laisser l'imagination vagabonder et ressentir avec les sens, des lectures à voix haute pour se laisser porter par les textes
- Un « ciné déj » pour découvrir quelques courts métrages autour du handicap pendant la pause déjeuner
- Une Bibliothèque vivante « spécial accessibilité », pour un partage d'expériences, pour connaître les enjeux de l'accessibilité pour tous
- Des spectacles pour être sensibilisé au handicap
- Des jeux de société inclusifs, des blinds tests
- Un atelier découverte de jeux vidéo avec la possibilité de tester la « manette access » sur Playstation 5 élaboré par Sony qui s'adapte aux besoins spécifiques de chaque joueur

## Une nouvelle identité visuelle

Rouen Nouvelles Bibliothèques est devenu en 2023 Rouen Bibliothèques pour une meilleure compréhension par tous, avec un logo simple et lisible. Le choix d'une police de caractère inclusive, la Quicksand, a été fait pour faciliter la lecture par tous et toutes. Des études ont montré que cette police en Open source possède des caractéristiques qui améliore notamment la lecture pour les personnes dyslexiques.

## Un futur site internet accessible

Ce changement d'identité s'appliquera prochainement au futur site des bibliothèques. Ce site répondra aux obligations des critères Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité numérique (RGAA). Des usagers en situation de handicap sont sollicités afin de donner leurs avis d'utilisateurs.

## Un marque page pour des bibliothèques inclusives

Un marque page offert aux usagers rappelle tous les services et les collections à disposition du public



## Dans les sites patrimoniaux

Depuis plusieurs années, une documentation adaptée a été mise en place sur les sites patrimoniaux : des livrets en braille, en gros caractères, transcrits en français simplifié, reprenant la visite et le plan du site, sont à disposition aux accueils du Gros-Horloge, des églises Saint-Maclou et Sainte Jeanne d'Arc ainsi qu'à l'Abbatiale Saint-Ouen.

Des Boucles à Induction Magnétique sont présentes aux accueils des sites.

---

Une vidéo présentant le contenu de la visite audioguidée est proposée gratuitement au Gros-Horloge pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'effectuer une visite virtuelle.

### A l'Omnia

Le cinéma d'arts et essai a retrouvé ses locaux entièrement rénovés en 2022. Les travaux ont permis de rendre entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduites toutes les salles ainsi que l'espace de convivialité. Des séances en audiodescription sont désormais au programme.

Depuis décembre 2023, des séances « Ciné relax » sont mises en place en partenariat avec l'association APAJH 76. L'objectif est de permettre à tous les spectateurs, quels qu'ils soient, d'aller au cinéma comme et avec tout le monde. Ce ne sont pas des séances "dédiées" mais des séances inclusives et conviviales. Une équipe de bénévoles informe l'ensemble du public des spécificités et assiste les spectateurs en fonction de leurs besoins.

### A l'Etincelle

Le théâtre de l'Etincelle est composé de trois salles de spectacle (Chapelle saint Louis, Chapelle Corneille, Salle Louis Jouvet) qui sont accessibles aux personnes en situation de handicap physique.

Dans le cadre de la Bourse Tremplin, en janvier 2023, la Chapelle Saint Louis a accueilli une journée d'étude sur « la Langue des Signes Française (LSF) dans le milieu culturel » afin de réfléchir sur le lien entre LSF et théâtre. Cette journée a été initiée par des étudiantes et étudiants de l'Université qui ont répondu à un appel à projet dans le cadre de la Bourse Tremplin (dispositif d'accompagnement financier destiné aux jeunes et financé par la Ville). Elle a permis des échanges entre des personnes sourdes signantes et des professionnels de la culture.

### Le Festival Curieux Printemps

Ce festival porté par la Ville met l'inclusion au centre de sa programmation. A titre d'exemple en 2024, a été présenté le spectacle « Ombre et Lumière » de la Spark compagnie, qui met en lumière la vie d'Helen Keller, atteinte de « surdité ». Née en 1880 aux Etats-Unis, elle est une figure incontournable du monde du handicap et du féminisme. Elle a appris à communiquer grâce à un langage signé au creux de la main. Elle est la première personne atteinte de « surdité » à obtenir un diplôme universitaire et est connue pour son militantisme en tant que suffragette. Cet engagement pour l'inclusion ne se limite pas aux spectacles mais fait également place aux comédiens en situation de handicap. Les comédiens professionnels de la troupe de l'Escouade ont donné une représentation de leur spectacle « Tout couleur » plongeant les spectateurs dans un univers onirique autour de la notion d'engagement et d'écologie.

### Les manifestations publiques

---

Lors de manifestations telles que « Rouen sur Mer », le festival « Graines de jardin », ou la journée des associations « A l'asso de Rouen » sont mis en place de manière systématique : rampes d'accès, passe câble, signalétique générale visible et optimisée, espaces de repos ombragés, places de stationnement réservées, toilettes adaptées.

A Rouen sur Mer, des accompagnateurs de l'association ADEP sont présents pour accueillir les personnes en situation de handicap et leur proposer jeux de société et activités sportives adaptés à tous les âges et tous les niveaux. Une zone de bien-être est aussi prévue.

### **La Ville partenaire**

La Ville soutient également depuis plusieurs années différentes manifestations autour du handicap organisées sur son territoire. L'aide se fait sous différentes formes : subventions, mise à disposition de locaux, de matériel, relais sur les réseaux sociaux. A titre d'exemple :

- Le Forum du handicap, en mars, organisé par l'association Autisme Entraide Solidarité (AES). Le but de ce forum est de permettre aux visiteurs d'échanger et d'obtenir un maximum d'information sur le handicap
- Le Salon des talents partagés porté par l'Association pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH 76). L'objectif de ce salon est de sensibiliser élèves et enseignants au handicap, de permettre des temps d'échange et de rencontre entre jeunes en situation de handicap ou non en s'appuyant sur des pratiques culturelles
- La Journée Nationale du Sport et du Handicap en mars organisée par l'association des étudiantes et les étudiants en STAPS visant à sensibiliser le public aux handicaps, en proposant des activités sportives adaptées et inclusives
- La Journée Mondiale des Sourds en septembre portée par l'association Rouensourds pour faire connaître la surdité et la LSF
- Le forum sur la Communication Alternative et Améliorée (CAA) organisé par le Centre Ressources Autisme accueilli à la Halle aux Toiles en juin 2024
- La Marche nationale pour la vue, en septembre, portée par un collectif d'associations (Information Recherche Rétinite Pigmentaire, l'ASPTT randonnée, le Centre Normandie Lorraine et le Lions Club) afin de récolter des fonds pour aider la recherche
- La journée de la Vue est accueillie chaque année en octobre à l'Hôtel de ville. L'objectif de cette journée est de sensibiliser le grand public aux problèmes de vision tout en proposant des dépistages

Les locaux de la boutique éphémère de la Ville sont mis à disposition de « la p'tite friperie », chaque année pendant deux mois. Il s'agit d'une boutique d'économie sociale et solidaire de l'Association APF France Handicap. Tous les bénéfices des articles vendus à petits prix servent à proposer des sorties et diverses activités aux adhérents en situation de handicap.

## L'Armada

En 2023, la Ville de Rouen a accueilli la 8<sup>ème</sup> édition de l'Armada. Et six millions de visiteurs ont pu découvrir les 44 grands voiliers présentés.

En amont de l'événement, les services de la Ville ont travaillé avec l'association « Armada », les services de la Préfecture et les associations du champ du handicap afin d'améliorer l'accessibilité de la manifestation. Ce travail, réalisé depuis plusieurs éditions de l'évènement a permis :

L'accessibilité de tous les commerces grâce à des rampes d'accès  
 La mise en circulation des ascenseurs du Pont Flaubert  
 La création d'une zone PMR en plus de la plateforme sur la zone des concerts  
 Des déposes minutes rives droite et gauche  
 Des parkings PMR plus nombreux  
 L'installation de zones de repos comme sur l'espace de la Ville de Rouen  
 Des WC PMR dans chaque zone sanitaire  
 Le passage des câbles en hauteur afin d'éviter les passe-câbles au sol  
 La création d'un espace sensitif sur le stand de la Ville



## La Manifestation Rouen Ville Inclusive

Depuis 2021, la Ville de Rouen organise un nouveau temps fort autour de la Journée internationale du handicap, le 3 décembre : quatre semaines pour faire connaître le handicap et les personnes en situation de handicap. La manifestation est désormais annuelle.



### Une visibilité des associations sur le marché de Noël

Le chalet solidaire de « Rouen Givré » accueille plusieurs associations du champ du handicap durant les quatre semaines de l'évènement et permet ainsi de mettre un coup de projecteur sur les différentes situations de handicap



### Des expositions

L'édition de 2023 a donné lieu à une exposition de photos réalisées par les habitants de la résidence Séraphine. Cette structure de logement social adapté accueille des personnes en situation de handicap psychique stabilisé, au sein de 17 logements. L'aventure commence entre les deux confinements : les résidents admirent les œuvres que leur voisin et photographe Olivier Cosson expose sur son balcon. De là est né le projet d'un atelier photo commun puis d'une exposition. Les résidents ont choisi la nature urbaine comme thème, le photographe s'est lui chargé des portraits des participants. Chaque œuvre était accompagnée d'un texte réalisé lors d'ateliers d'écritures animés par un agent des Bibliothèques de la Ville de Rouen. Ce fut l'occasion de mettre en valeur un handicap souvent invisible et encore tabou.

Chaque année, la Ville soutient l'exposition de l'association Art et Handicap à la Halle aux toiles. Le public peut ainsi découvrir et admirer les œuvres des artistes en situation de handicap.

## Des visites dédiées

- Une balade historique, ponctuée d'anecdotes dans le quartier des musées adaptée aux personnes à mobilité réduite avec Rouencouleurs
- Pour les structures d'accueil et associations sont proposées des visites de l'Hôtel de Ville réalisée par un huissier de la Mairie, qui leur présente l'histoire et les secrets du bâtiment. Il présente également les services municipaux qui y sont délivrés.
  - Ces visites sont proposées en français simplifié pour les structures accueillant des personnes en situation de handicap
  - Elles sont audiodécrivées pour des personnes déficientes visuelles, en partenariat avec l'association GIHP.



## Un temps fort à la Maison saint Sever lors de Rouen Ville Inclusive

En partenariat avec les associations GIHP et Social Cafeteria Sign, différents ateliers ont été proposés aux habitants du quartier, le 20 novembre :

- Comprendre la Culture Sourde et découvrir la LSF (Langue des Signes Française)
- Apprendre à signer son prénom et quelques mots du quotidien
- Collaborer à un atelier culinaire « Signature des plats »
- Faire « parler son corps » pour s'exprimer
- Apprendre à écrire son prénom en braille
- Découvrir la bibliothèque sonore régionale
- Contribuer à un atelier voix pour fabriquer un livre sonore
- Participer à un atelier de sensibilisation au handicap visuel

## L'accompagnement des associations du champ du handicap

---

Chaque année lors de Rouen Ville Inclusive, un café rencontre entre associations du champ du handicap et les élu-es chargés de cette thématique est organisé. Ce temps fort permet aussi aux associations de se rencontrer et de collaborer. Depuis quatre ans, une trentaine d'associations ont participé à ce temps d'échanges.

La Ville soutient les associations de différentes manières, par :

- La mise à disposition de locaux (ponctuellement ou de façon permanente),
- L'attribution de subventions de fonctionnement, ou pour soutenir un projet
- Un partenariat lors d'événement ou d'actions
- Du prêt de matériel et une aide logistique lors de manifestation
- La mise à disposition de salles à titre gracieux ou à coût très bas

### **Favoriser les associations inclusives**

A chaque demande de subvention, il est demandé à toute association de préciser comment son activité prend en compte les personnes en situation de handicap.

## Pratiquer un sport

Le dimanche 25 aout 2024, la Ville de Rouen a accueilli le passage de la flamme Paralympique. En septembre, elle a eu la fierté de fêter le médaillé d'or paralympique Alexis Hanquinquant, qu'elle accompagne depuis plusieurs années.

La Ville est également associée à plusieurs évènements sportifs comme :

- La semaine du tennis adapté en partenariat avec le Tennis Club d'Ymare et le Comité Régional de Sport adapté. Les animations sont ouvertes à tous.
- Le raid Handi'valid a été accueilli le 2 juin 2023 pour son grand départ. Un village d'animation pour sensibiliser le grand public était installé devant l'Hôtel de Ville. Ce raid est destiné aux entreprises déterminées à engager des actions fortes pour faire bouger les lignes sur le handicap. Chaque équipe était composée de 4 collaborateurs, 2 valides et 2 en situation de handicap, qui durant 7 jours parcoururent ensemble en tricycle tandem et en canoë les 500 km qui séparent Rouen de Rennes.
- L'Open 76 diapason, du 29 février au 2 mars 2024 : la Ville a été associée à la deuxième édition. Les meilleurs joueuses et joueurs mondiaux sourds et malentendants sont venus fouler les courts du Tennis Club de Rouen. Cet Open a été précédé d'un stage de l'Equipe de France Sourds-Malentendants et d'animations auprès d'enfants et d'adultes d'associations pour déficients auditifs. L'objectif était également de faire se rencontrer des dirigeants de club et des joueurs déficients auditifs et de montrer ainsi que tous les clubs peuvent accueillir ce public.

En 2023, dans le cadre de Rouen Ville Inclusive, la projection du film « De toutes nos forces » a été suivie d'une table ronde. Des sportifs et des entraîneurs d'handisport ont apporté leurs témoignages avant d'échanger avec l'assistance.

### Des clubs labellisés

A ce jour, 32 clubs à Rouen sont labellisés « Sport et Handicap » ou « Sport et Autisme » par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

- « Sport et Handicap » : athlétisme, baseball, basket, boxe, canoé kayak, cyclisme, échecs, plongée, gymnastique, hockey sur gazon, judo, lutte, escalade, omnisports, randonnée, rollers sport, rugby, handisport, sport adapté, sport de glace, taekwondo, tennis, tennis de table, tir à l'arc, volley-ball.
- « Sport et Autisme » : basket, gymnastique, judo, omnisports, rugby.

---

Au sein du Conseil des Sports de la Ville de Rouen, qui regroupe les clubs sportifs rouennais, a été créée une commission « Sport pour Tous et Accessibilité ».

### **Former les associations sportives à l'inclusivité**

En mars 2024, la Ville de Rouen a souhaité faire bénéficier à ses associations sportives du programme « Club Inclusif ».

Face au manque d'offre sportive adaptée pour les personnes en situation de handicap, le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) avec le soutien actif de l'État a fait le pari de sensibiliser à l'accueil de personnes en situation, dès cette année, plus de 3000 clubs de sport.

En partenariat avec les Fédérations Françaises de Handisport et de Sport Adapté, le CPSF a élaboré le programme Club inclusif, afin d'accompagner les clubs à l'accueil de personnes en situation de handicap.

Des formations sont ainsi proposées aux dirigeants et aux encadrants des clubs, avec un temps de sensibilisation aux différents types de handicap afin de mieux appréhender l'accueil au sein du club suivi d'un temps d'accompagnement des clubs dans leur projet d'accueil de personnes en situation de handicap.

Les objectifs étant de :

- ✓ Sensibiliser les clubs de sport qui n'accueillent pas encore de personnes en situation de handicap
- ✓ Lever les freins liés aux préjugés d'accueil et d'encadrement d'un public en situation de handicap
- ✓ Rassurer les pratiquants sur les capacités d'accueil et d'encadrement du club
- ✓ Créer un réseau de clubs inclusifs
- ✓ Accélérer la structuration des clubs et enrichir l'offre de pratiques sportives

La Ville de Rouen est la première collectivité de Seine-Maritime à se lancer dans ce dispositif.

### **Des piscines accessibles**

Toutes les piscines de la Ville sont équipées de mises à l'eau.



Les travaux en cours à la piscine Marie Marvingt permettront d'avoir plusieurs vestiaires accessible PMR avec de surcroit une salle de change PMR de 5,63 m<sup>2</sup>. La future piscine sur les Hauts de Rouen sera entièrement accessible.

### **Sensibiliser à l'handisport**

#### **Découverte de l'handisport grâce au Torball**

Le Torball est un sport de ballon qui est pratiqué par des sportifs déficients visuels (malvoyants ou non-voyants).

Une rencontre sportive inter-écoles en juin 2023 a permis de faire découvrir les valeurs du paralympisme (l'excellence, l'amitié et le respect), aux enfants scolarisés sur les secteurs Renard et Balzac. Du CP au CM2, ce sont au total 99 enfants qui ont participé à cet évènement.

En amont les intervenants se sont rendus dans chaque école pour sensibiliser les enfants aux différents types de handicaps et expliquer ce qu'est l'handisport et le Torball. Puis les enfants ont reçu une initiation à la pratique de ce sport.

Les rencontres ont ensuite eu lieu durant deux journées au gymnase Lenglen. Les enfants des deux secteurs ont pu partager la pratique de cette discipline handisport avec des enfants déficients visuels du centre Normandie-Lorraine motivés et entraînés.

Des partenaires comme l'association Activités Sportives et de Loisirs pour Tous (ASLT), le Comité Départemental Olympique et Sportif 76 et le Comité Départemental Handisport 76 étaient associés à cet évènement.

### **CAP sur l'HANDI**

Chaque année, la Ville est partenaire de la journée « Cap sur l'handi » portée par l'ASPTT Rouen en collaboration avec la Ligue de Sport Adapté.

Cet événement sportif et convivial, solidaire et inclusif, ouvert à tous, est l'occasion de permettre à un public parfois éloigné de la pratique de venir découvrir et de s'initier gratuitement à des activités sportives adaptées. C'est aussi un temps d'échange et de partage qui permet de changer le regard sur le handicap.

---

Les activités proposées sont les suivantes : carabine laser, boccia, parachute coopératif, sports collectifs, sport de raquette, ou encore sports de combat.

#### **Des ateliers dans le cadre de Rouen Ville Inclusive**

Lors de l'édition 2024 de RVI, le samedi 7 décembre, un atelier d'activités aquatiques inclusives spécialement adaptées aux personnes en situation de handicap a été proposé gratuitement à la piscine Guy Boissière.

- Des cours d'aquagym adaptés pour les personnes malvoyantes ou non-voyantes, pour les personnes en situation de handicap moteur ou physique, pour les personnes avec une déficience intellectuelle, avec l'aide d'accompagnants
- Des baptêmes de plongée dans le bassin de 25m offerts par le club subaquatique de Rouen pour les personnes en situation de handicap.

## Accueillir tous les enfants

Afin d'accueillir un enfant porteur de handicap au plus près de ses besoins, si les parents en sont d'accord, un travail de partenariat est possible entre les équipes du lieu d'accueil et les professionnels spécialisés qui suivent l'enfant. Un Projet d'Accueil Individualisé peut aussi être établi si besoin.

### La petite enfance

#### Accueillir au plus près des besoins

L'accueil d'un enfant en situation de handicap est possible jusqu'à l'âge de 5 ans révolus dans tous les établissements d'accueil de la petite enfance gérés par la Ville.

Dix-neuf places leur sont spécifiquement dédiées

Terre des enfants : 2 places

L'Île aux Trésors 5 places

L'Étoile du Sud : 2 places

Graffiti's : 10 places

L'accueil se fait par des professionnels de la petite enfance formés avec le soutien du médecin et de la psychologue du service en lien avec les parents.

#### Conventionner pour mieux accompagner

Lors du Conseil Municipal du 21 décembre 2023, une convention entre l'association Trisomie 21 Normandie et les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) de la Ville a été signée. Cette signature fait suite à des besoins recensés dans les EAJE municipaux.

Cette convention définit et fixe le cadre d'une coopération concernant le repérage, la prise en charge, la mise en place de temps de répit, le renforcement des accompagnements des enfants entre les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant de la Ville et le Service d'Education et de Soins Spécialisés A Domicile (SESSAD). Cette complémentarité permet de garantir la continuité des prises en charge et de l'accompagnement de l'enfant avec une meilleure articulation thérapeutique, éducative et pédagogique.

Le SESSAD accompagne, sur notification de la Maison Des Personnes Handicapé (MDPH), des enfants de 0 à 20 ans, présentant une trisomie 21, une déficience légère ou modérée et/ou des troubles associés.

### A l"école

Chiffres :

289 enfants sont en situation de handicap (notifié, en cours de notification ou repéré)

46 animateurs "inclusion" et un référent Inclusion par secteur

177 agents service Animation et ATSEM formés

---

Formations ponctuelles par des structures spécialisées (CRA Beethoven, DITEP Les nids, Jeunesse & Sport, CRA Autisme, ...)

La Ville a souhaité réaffirmer son ambition éducative en renouvelant son Projet Educatif de Territoire (PEDT) lors d'un vote en Conseil Municipal du 3 octobre 2024. L'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants sont un des axes majeurs du plan.

Plusieurs écoles de la Ville accueillent des classes spécifiques :

- Des classes ULIS (Unité Localisée pour Inclusion Scolaire) dans les écoles Balzac élémentaire, Debussy élémentaire, Legouy, Pépinières Saint Julien (répartition dans les classes), Pouchet (répartition dans les classes)
- Une unité d'enseignement pour enfants autistes en lien avec Autisme 76 à l'école Graindor
- Des classes Pôle d'Enseignement pour Jeunes sourds (PEJS) pour enfants déficients auditifs en lien avec le CRA Beethoven dans les écoles : Les Fabulettes, Pouchet-Graindor

#### **Des actions pour personnaliser l'accueil**

Chiffres pour l'année scolaire 2024-2025 :

318 enfants ont une notification de la part de la MDPH pour un accompagnement spécifique

466 enfants ont un Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Différents types d'aide peuvent être apportées :

- Aide matérielle
- Aide humaine
- Aide matérielle et humaine
- Attention particulière sans aide spécifique

Pour accueillir au plus près des besoins, il est mis en place des actions comme :

- Collaboration avec la famille, les enseignants référents de l'Education Nationale, la ou les structures et les professionnel.les qui suivent l'enfant afin d'améliorer son accueil et une prise de contact en amont
- Présence des infirmières municipales, lors des signatures des Projets d'Accueil Individualisé (PAI), des Equipes de Suivis de Scolarité (ESS) et des réunions d'équipes éducatives
- Préparation du passage de la crèche à l'école maternelle
- Installation de mobilier et achat de matériel adaptés si besoin
- Mise en place d'aménagements horaires ou d'organisations spécifiques si nécessaire

Sur le temps périscolaire, si besoin, les enfants en situation de handicap font l'objet d'un accompagnement, soit par leur Auxiliaire de Vie Scolaire ou par un animateur dédié sur les temps méridiens. La Ville consacre un budget annuel de 120 000 euros à cet accompagnement.

## Du personnel formé

Plus de 170 animateurs ont été formés sur l'inclusion durant l'année 2023-2024. Depuis la rentrée sont associés à la formation : les personnels des écoles (ATSEM (Agent Territorial des Ecoles Maternelles), les responsables d'offices, les agents techniques).

Si besoin en début d'année, les infirmières de la Direction de l'Enfance et de l'Education sensibilisent le personnel municipal aux besoins particuliers, dès qu'un enfant porteur de handicap est accueilli dans l'établissement.

## Des initiatives

Les agents du groupe scolaire Pépinières se sont intéressés à la pratique « Snoezelen » (contraction de « sentir » et « somnoler » en néerlandais). Le Snoezelen est une pratique de stimulation multisensorielle contrôlée dans un espace spécialement aménagé (lumière tamisée, musique douce...). Le but est de recréer une ambiance agréable et calme. Un Tipi a ainsi été mis en place à l'école. Il permet aux enfants qui sentent monter la tension en eux de venir se réfugier à l'écart du groupe et de se calmer. Les animateurs constatent que ce tipi semble répondre à un besoin, notamment auprès des enfants souffrant de troubles du spectre autistique.

Après une expérimentation réussie, cette initiative va être étendu sur l'ensemble des écoles.

## Des actions de sensibilisation

La Ville met en place des actions de sensibilisation à destination des enfants sur les temps scolaires, périscolaires et en centre de loisirs.

### Dans le cadre d'Edu'curieux

- ✓ Handi'mallette outil pédagogique labellisé par l'Education Nationale, avec l'association Ladapt sur le temps scolaire pour les élèves de CM1 et CM2, avec comme objectifs de :
  - Sensibiliser aux différents handicaps (moteur, surdité, cécité, mental, cognitif),
  - Changer son regard sur les différences, lutter contre les préjugés
  - Favoriser le vivre ensemble et l'intégration des enfants en situation de handicap au sein de l'école.

La méthode est basée sur le jeu, la découverte et l'entraide. La mallette regroupe un ensemble de matériel ludo-éducatif (jeux, livres, DVD). Cette boîte à outils utilise les cinq sens : l'ouïe, la vue, l'odorat, le goût et le toucher.

- ✓ Initiation à la langue des signes avec l'association Oasis sur le temps périscolaire pour les enfants de 5 à 11 ans sur 6 à 7 séances, avec comme objectifs de :
  - Sensibiliser aux différents handicaps
  - Découvrir la communication non verbale

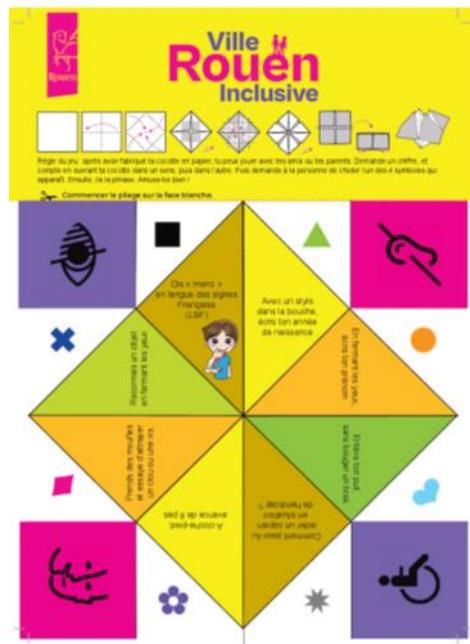
- Apprendre des bases de la langue des signes au travers de jeux, suivant l'âge des enfants : comptines, chansons, contes bilingues, activités manuelles créatrices, jeux d'expression corporelle, jeux collaboratifs, mise en situation.

Des kits de sensibilisation mis à disposition

Dans toutes les écoles est mis à disposition des animateurs et des référents périscolaires des malles contenant des lunettes de simulation, des casques anti-bruit, des ballons sonores, des livres, pictogrammes frises spatiotemporelles. Les équipes enseignantes qui le souhaitent peuvent dorénavant aussi les utiliser.

## Des cocottes sablier pour les enfants

Dans le cadre de Rouen Ville Inclusive, les enfants ont reçu des « sabliers » à découper. Ce jeu a permis de les sensibiliser à la thématique du handicap par les questions posées.



## Un accueil adapté en centre de loisirs :

Les enfants porteurs de handicap peuvent être accueillis dans tous les centres de loisirs. Néanmoins, certaines structures seront plus adaptées pour l'accueil des enfants à mobilité réduite comme Rosa Parks, entièrement accessible.

Des propositions sont faites afin d'assurer une prise en charge adéquate :

- Rencontre préalable de la famille avec la Direction du centre de loisirs et les infirmières municipales afin d'évaluer les besoins spécifiques
  - Adaptation progressive et/ou mise en place d'un accueil à temps partiel si besoin

- 
- Accompagnement spécifique de l'enfant (animateur. trice supplémentaire, matériel adapté...).
  - Evaluation avec la famille en cours de séjour

## **Des partenariats**

### **Une convention partenariale avec les NIDS-DITEP**

La Ville a souhaité renforcer sa démarche d'inclusion des enfants en situation de Handicap ou à besoins spécifiques sur les temps périscolaires et extrascolaires. Dans ce cadre, elle a signé une convention partenariale avec l'association les NIDS-DITEP, votée lors du Conseil Municipal du 27 juin 2022.

Le Dispositif Intégré Thérapeutique Educatif Pédagogique (DITEP) de la fondation Les Nids apporte son concours afin de mieux répondre aux besoins liés à l'inclusion des enfants en situation de handicap psychique ou exprimant des troubles du comportement.

Le DITEP propose des sessions de sensibilisation et des séances d'analyse de pratiques pour les professionnel/elles.

Ces propositions constituent de réelles ressources pour renforcer les compétences des animateurs et accompagner une dynamique inclusive au sein des écoles et des accueils de loisirs. Par ailleurs le DITEP peut accompagner la Ville sur des journées thématisées autour de la question de l'accueil des handicaps et de l'inclusion.

Dans ce cadre, un Café débat "Main dans la main : parents et accueils d'enfants à besoins particuliers" a été organisé lors de Rouen Ville Inclusive 2023.

Ce temps d'échange a permis de réfléchir autour de la construction d'un projet d'accueil avec la famille. Les parents jouent un rôle fondamental dans la prise en charge et l'accompagnement de leur enfant ayant des besoins particuliers. Leurs regards, leurs connaissances et leurs aspirations sont précieux pour créer un environnement d'accueil adapté. La rencontre animée par les professionnels du DITEP l'Orée du Bois de la Fondation des Nids a permis à une quarantaine de participants, parents et professionnels d'explorer l'ensemble des moyens à mettre en œuvre pour améliorer la participation des parents dans la construction du projet d'accueil de leur enfant.

### **La charte « pour un accueil inclusif en Seine Maritime »**

Les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires sont des lieux collectifs où le vivre ensemble et la diversité participent à l'épanouissement des enfants et des jeunes. Un accueil réussi passe par un engagement collectif.

La Caisse d'Allocations Familiales, la Direction des services départementaux de l'Education nationale de la Seine-Maritime, l'Association Départementale des Maires 76, le Pôle Ressources Handicap 76, la Coordination Handicap Normandie, la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Seine-Maritime proposent aux collectivités ou associations qui le souhaitent de s'engager dans une charte. Les objectifs sont les suivants :

- 
- Permettre la co-construction d'un accueil adapté
  - Partager des bonnes pratiques fondées sur des valeurs communes
  - Valoriser le droit de tout enfant, de jouer, de vivre, de grandir avec les autres, sur l'ensemble des temps qui rythme sa vie, quels que soient ses besoins spécifiques (situation de handicap, maladies chroniques ...).
  - Promouvoir l'inclusion comme un processus qui ouvre droit à la singularité, à la différence et à la participation sociale.

Les signataires s'engagent collectivement à

- Sensibiliser et accompagner les équipes et les publics accueillis dans une démarche inclusive
- S'appuyer sur le réseau partenarial pour faciliter l'accueil
- Aménager les fonctionnements et l'environnement d'accueil en fonction des besoins
- Faciliter la participation et l'implication des familles et de leurs enfants
- Faire vivre la charte en la diffusant et en la déclinant dans les différents projets éducatifs et pédagogiques
- Contribuer à l'évaluation de la charte

La Ville a choisi de s'engager dans cette démarche, elle adhère à cette charte dans le cadre du renouvellement de son PEDT.

### **Le dispositif Rouen Loisirs Jeunes**

#### **Ateliers de sensibilisation autour du sport et du handicap physique**

Treize jeunes ont travaillé durant trois jours à la préparation de l'évènement qui a eu lieu 28 avril 2023 au parc Grammont.

Les objectifs étaient de :

- ✓ Sensibiliser les jeunes au handicap dans le sport.
- ✓ Proposer un évènement de sensibilisation sur le handicap au public jeune du secteur et proposer une offre de loisirs supplémentaire.
- ✓ Initier les jeunes inscrits sur le projet à l'organisation et à la mise en œuvre d'une manifestation publique

En amont, l'association ASLT 76 est venue échanger avec les jeunes organisateurs sur le handicap en général et dans le domaine du sport en particulier. La rencontre fut suivie d'une mise en situation d'une pratique sportive adaptée puis d'un échange sur des idées reçues.

Une centaine de jeunes ont participé aux différents ateliers de sensibilisation proposés par les associations partenaires de l'évènement.

- Cécifoot (ASLT 76)
- Boccia (ASLT76)
- Jeux adaptés au handicap visuel

- 
- Basket fauteuil (CDH76)
  - Parcours en fauteuil (APF)
  - Parcours cécité (BAFA citoyen)
  - Jeux vidéo adaptés (Bibliothèque Simone de Beauvoir)
  - Atelier enregistrement audio (GIHP)
  - Para badminton (CDH76)
  - Athlétisme adapté (ASPTT)
  - Volley assis (ASPTT)

### **Un atelier d'enregistrement de livres audio**

Comme les années précédentes, neuf jeunes âgés de 15 à 18 ans, se sont formés pendant trois jours durant les vacances de février 2024 à l'enregistrement de livres audio à destination du public jeune en situation de handicap visuel. Cet atelier a été coconstruit avec la bibliothèque sonore du GIHP, la Compagnie de théâtre « Un train en cache un autre » et les bibliothèques de la Ville.

Les objectifs étaient de :

- ✓ Sensibiliser les jeunes au handicap visuel
- ✓ Permettre à ces derniers d'être acteur du changement en devenant porteur de parole
- ✓ Favoriser l'éloquence

Les jeunes ont rencontré des personnes qui leur ont parlé de leur handicap. Puis après avoir été initiés à l'éloquence par une comédienne de la compagnie de théâtre, ils ont enregistré les livres qu'ils avaient choisis dans la sélection des bibliothécaires. L'atelier s'est terminé par une lecture auprès d'enfants de crèche et de centre de loisirs.

## **La Ville et ses agents**

Pour rappel, tout établissement public ou privé d'au moins 20 salariés a l'obligation d'employer des personnes reconnues travailleurs handicapés à hauteur de 6% de l'effectif global.

Quelques chiffres pour 2023 :

Au niveau national pour les trois fonctions publiques : 5,66 %

Ville de Rouen : 6,14 % soit 135 agents

CCAS : 5,12 % soit 11 agents

Objectifs à atteindre pour 2026 :

Ville de Rouen : 7 %

CCAS : 6 %

### **Renouvellement de la convention avec le FIPHFP**



La Ville a renouvelé, le vendredi 29 novembre 2024, sa convention avec le Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) pour la 4ième fois.

Le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) a rejoint le dispositif pour la première fois.

Le plan d'actions prévoit plusieurs axes :

- Le recrutement d'agents en situation de handicap
- Le reclassement et la reconversion des personnes déclarées inaptes
- Le maintien dans l'emploi
- La formation des agents et des tuteurs en relation avec les travailleurs handicapés
- La communication, l'information et la sensibilisation au handicap de l'ensemble des collaborateurs
- L'accessibilité numérique

L'ensemble du programme d'actions a été évalué à plus de 654 000 €, dont 328 000 € apportés par le FIPHFP et 326 000 € par la Ville de Rouen.

### **Des actions en matière de maintien dans l'emploi**

Différentes actions sont mises en œuvre :

- Réalisation de bilans de compétence afin de repérer les compétences, aptitudes et motivations pour définir avec l'agent un projet professionnel ou de formation
- Accompagnement à la formation en vue d'une reconversion professionnelle
- Réalisation d'études ergonomiques afin de permettre un maintien dans l'emploi
- Aménagement technique et/ou organisationnel du poste de travail
- Aide aux financements d'équipements, à la prise en charge d'appareillages et adaptations de poste

### **Des moyens humains pour l'accompagnement des BOE (bénéficiaires de l'obligation d'emploi)**

---

La médecine du travail, les conseillers et assistants de prévention dans chaque Direction, l'assistante sociale et les deux référents handicaps sont leurs interlocuteurs privilégiés.

Les référents handicaps peuvent en particulier :

- Accompagner sur le volet administratif
- Conseiller sur l'adaptation du poste de travail
- Mettre en place des aides mobilisables via le FIPHFP
- Participer à la mise en place d'actions de sensibilisation
- Suivre les renouvellements

### La participation au « Duoday »

Depuis 2018, la Ville participe à l'événement « Duoday » en partenariat avec plusieurs structures accompagnantes de personnes en situation de handicap comme l'AXED, l'EPNAK, l'ESAT « les ateliers du Cailly » ou encore Cap emploi.

Cela repose sur un concept simple : une collectivité ouvre ses portes, un jour déterminé, à une personne en situation de handicap (demandeur d'emploi ou travailleur en Esat ou étudiant). Durant cette journée, un duo se crée entre la personne et l'agent volontaire, donnant ainsi l'occasion de :

- Faire découvrir les métiers de la fonction publique territoriale
- Sensibiliser en interne à l'emploi des personnes en situation de handicap
- Identifier des passerelles possibles vers l'emploi
- Permettre aux agents de se mobiliser le temps d'une journée

En 2023, 11 duos se sont formés débouchant pour certains sur des stages d'observation. 5 duos ont été constitués en 2024.

### Un plan de communication

Le constat a été fait qu'il était nécessaire de mieux faire connaître aux agents de la Ville et du CCAS la politique handicap portée par la Direction des Ressources Humaines et les enjeux de la reconnaissance en qualité de travailleur handicapé. En 2023, une campagne d'affichage a été mise en place sur les différents sites professionnels, complété en 2024 par une page dédiée sur l'intranet des agents de la Ville.



## Des collaborations avec des Etablissements de Services d'Aide par le Travail (ESAT) et des Entreprises Adaptées (EA)

La Ville fait appel à leurs services pour :

- La mise à disposition journalière de travailleurs de l'ESAT « Le Pré de la bataille », au centre de production horticole de la ville

## Une initiative du personnel en interne

A l'initiative d'agent.es de la Ville, une organisation en interne est mise en place pour le ramassage de bouchons en plastique au bénéfice de l'association de Seine Maritime et de l'Eure « Bouchons 276 ». Grâce à cette collecte, l'association attribue des aides financières aux personnes en situation de Handicap pour financer des équipements. Deux points de récolte, un à l'Hôtel de Ville et l'autre au centre municipal Charlotte Delbo, sont en place.

## **Une Ville engagée dans le réseau des Villes Inclusives**

Le Groupe Technique des Référents Accessibilité des Villes Inclusives (GT-Ravi) a pour objectif d'échanger, d'informer et de diffuser les bonnes pratiques en matière d'accessibilité. Il contribue à définir et structurer le métier de référent accessibilité, à consolider les bonnes pratiques et d'être force de propositions auprès de la Délégation Ministérielle à l'accessibilité. Ce groupe de travail produit chaque année des livrables avec l'aide du CEREMA<sup>i</sup>. Ces documents sont des références pour

---

améliorer l'accessibilité universelle. Ils se basent sur des retours d'expériences des collectivités partenaires.

Ainsi depuis 2016, la Ville de Rouen s'est engagée dans ce réseau auprès de villes comme Aix/Marseille, Dunkerque, Grenoble, Lille, Lorient, Metz, Nantes, Paris, Pays basque, Toulouse, Villeneuve d'Ascq. Elle a accueilli son colloque annuel en 2019.

---

<sup>1</sup> Établissement public relevant du ministère du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation, du ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques et du ministère du Logement et de la Rénovation urbaine. Il accompagne l'État et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport